



# **Guide du militant vidéaste**

## **« Caméra au poing ! »**

Hier – mais aujourd'hui encore ! – nous utilisons l'écriture, le dessin, la photographie et le cinéma, comme moyens d'expression militante afin de toucher le plus grand nombre. A cela vient s'ajouter depuis quelques années la vidéo et son moyen de diffusion : l'Internet.

C'est à Seattle en 1999, lors de l'impressionnant mouvement de contestation contre l'OMC (cf. note 1), que nous – militants – avons compris la puissance de communication du tout numérique, donc de la caméra au poing et de son mode de diffusion indépendant et collaboratif face au Mass Média Audiovisuel.

### **Conseils de base pour aider à la technique de réalisation d'un clip vidéo exploitable...**

Avec l'outil de communication qui traîne maintenant dans la poche de beaucoup d'entre nous et qui ne fait plus « dring-dring » (sans oublier les appareils photo numériques qui ont souvent une fonction vidéo), il est tout à fait possible d'obtenir une prise de vue exploitable. A chacun de connaître son matériel !

Pour le « vidéaste », c'est à dire pour celui qui dispose d'un caméscope et qui l'utilise, la démarche est plus complexe sur le plan technique. A ce propos, il y a sur la Toile des tas de sites spécialisés sur lesquels tu peux te rendre pour approfondir le sujet.

En marchant dans la rue, une situation fixe t'interpelle. Que se passe-t-il là-bas ? N'hésite pas à te rapprocher pour, avant tout, capter le son qui est souvent de qualité médiocre sur le type d'outil numérique non professionnel. Il te faut cadrer, donc comprendre qui sont à tes yeux le-s personnage-s présent-s dans l'évènement.

Si tu te rends compte qu'il s'agit d'une action illégale (même à visage masqué), ne filme pas ou prend bien tes précautions car tes images pourraient être récupérées par la police ou la Justice et utilisées contre les auteurs de l'action. Par contre, en cas de répression policière, n'hésite pas à filmer mais sache qu'il arrive parfois que la police, même si elle n'en pas le droit, efface la mémoire des appareils utilisés pour filmer ou en confisque les supports mémoire.

Évite aussi de filmer les numéros de plaque minéralogique des voitures (sinon, on sera obligé de les flouter au montage). Et ne filme pas les enfants (même sur la voie publique) sans l'accord écrit de leurs parents. À propos du droit à l'image, voir la note 2.

### **À la maison, avant de se retrouver au point de rendez-vous**

Nettoie l'optique de l'objectif et l'écran LCD (deux pièces différentes).

Si tu utilises un caméscope à vidéocassettes, nettoie également les têtes de lecture avec une bande auto-nettoyante.

La batterie doit être chargée. Partir avec son chargeur et éventuellement une seconde batterie.

Vérifie la distance de la sangle adaptée à la main. Le capuchon protecteur de l'objectif, retenu très souvent par une courte ficelle, peut poser des problèmes. Le mieux, comme pour les appareils photographiques, est de pouvoir le retirer comme un accessoire et le ranger dans sa poche par exemple. Si non, trouve-lui une place de manière à ce qu'il ne bouge pas (scotch).

Si tu utilises un caméscope à vidéocassettes, sache que les lots de cassettes DVD les moins chères font très bien l'affaire et donnent de très bons résultats.

Si tu en as les moyens financiers, alors – pour l'archivage – conserve les images sur la vidéocassette, le disque ou la carte flash d'origine.

Prends ton câble de connectique pour un transfert éventuel d'images. Cela peut toujours dépanner le moment voulu.

Si ta caméra le permet et la thune aussi, un micro externe et/ou une cravate sont bien meilleurs que le micro intégré qui souvent capte le son du moteur de la machine et qui, au delà d'une courte distance, ne sert plus à rien. D'autre part, dans le cas d'un entretien en extérieur, attention à la prise des sons parasites qui t'entourent et qui brouillent l'attention du spectateur lors du visionnage.

## **Techniques et comportements**

Embarque le matos dans ton sac préféré (la poche n'est pas exclue) et porte une tenue vestimentaire neutre permettant d'aller et venir au plus près de l'action. Là aussi, c'est chacun qui sait ce qui est bon pour lui.

Certains comportements caractéristiques peuvent toutefois porter préjudice au vidéaste. En effet, le vidéaste est très souvent une personne seule qui se concentre sur certains points précis de l'action et n'a pas spécialement une vue globale de sa situation dans le contexte spatio-temporel de l'évènement.

Sois toujours vigilant avec la lumière du soleil et avec ton ombre portée, visibles à l'image en lecture depuis ton écran externe et pas toujours au moment où tu filmes. Pense aussi à l'intensité de l'éclairage ambiant. Ni trop, ni trop peu !

Ne pas négliger le facteur climatique ainsi que la mauvaise manipulation du vidéaste à l'éjection et au chargement trop rapide de la vidéocassette entre autre. Parfois, cela peut provoquer une incidence numérique et il serait regrettable d'obtenir un rush non exploitable.

Dans certaines conditions et si cela est possible, confie les supports enregistrés (vidéocassette, disque ou carte flash) à une tierce personne moins exposée dans l'évènement et qui pourra en prendre soin pour toi.

N'hésite pas à te lancer dans de courts entretiens. Il s'agit simplement de donner la parole – par des questions simples – aux gens qui ont des tas de choses à dire et, pour nous, de les écouter. Ce travail permet de comprendre une situation humaine. C'est aussi l'occasion pour nous, syndicalistes, de nous faire connaître et d'engager un dialogue hors caméra.

Un exemple simple pour commencer ton taf de reporter :

*Bonjour ! Je me présente : [...]. Je souhaiterais te poser quelques questions.*

Voici les questions pour les plus hésitants :

- *Comment tu t'appelles ?*
- *Qu'est-ce qui se passe ici ?*

- Pourquoi es-tu là ?
- Es-tu d'accord pour répondre aux questions et être filmé ?
- [si réponse négative] Es-tu d'accord pour que ta voix seule soit enregistrée ?
- Merci !

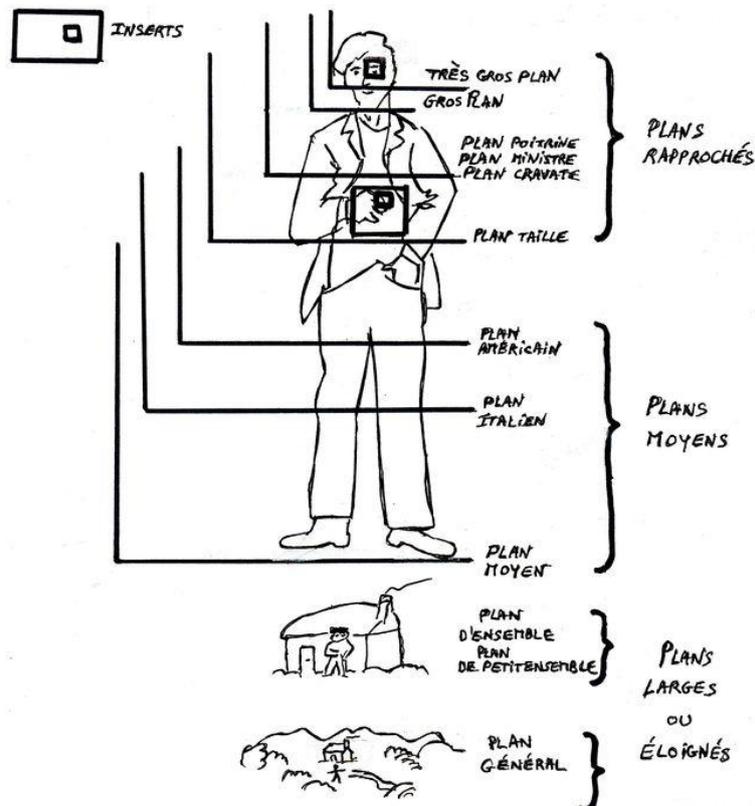
Expliquer l'intérêt de la diffusion sur « Caméra au poing » et aussi la possibilité d'hébergement par les autres médias indépendants sur la toile de la vidéo militante.

Demander les coordonnées de la personne pour lui annoncer la mise en ligne de son intervention par le secrétariat de la commission « Secteur Vidéo ».

## Les cadrages

Libre à toi de choisir ta manière de cadrer mais voici différents plans que tu peux mettre en pratique :

- **Plan large** : cadrage qui montre toute une scène ou tout un paysage (ce plan a une fonction descriptive).
- **Plan de petit ensemble** : cadrage qui montre le-s personnage-s filmé-s dans leur environnement proche (ce plan a également une fonction descriptive).
- **Plan moyen** : cadrage dans lequel le-s personnage-s apparaissent dans leur totalité (ce plan souligne l'action en attirant l'attention du spectateur).
- **Plan rapproché** : cadrage où le sujet est coupé au niveau de la poitrine ou de la taille (ce plan a une fonction narrative).
- **Gros plan** : cadrage isolant le visage ou une autre partie du personnage.



Il ne faut pas abuser du gros plan, mais plutôt compiler les différents plans et maintenir un temps d'enregistrement plus long (réalité d'une scène), cela dépendant bien sûr de la mémoire embarquée sur ta machine.

Ainsi, pour éviter la monotonie, n'hésite pas à varier les cadrages. Exemple : un plan général, un plan de petit ensemble, un plan moyen, un plan rapproché, etc. Tu peux aussi varier les angles d'attaque (contre-plongée par exemple).

Il te faut toujours essayer d'éviter de mettre les visages des sujets filmés au centre du cadre, mais au contraire de les placer le plus haut possible dans l'image sans toutefois les couper.

Dans le cas où une situation se met en mouvement, choisis le plan dit « rapproché » ou « moyen » et garde en mémoire une distance suffisante pour le son. Déplace-toi au même rythme que la situation et, pour un zoom, déplace-toi vers le sujet plutôt que d'utiliser cette fonction. Une fois de plus, ce genre d'outil numérique de poche à une fonction « zoom » médiocre et donc à proscrire même si cette fonction est parfois nécessaire, voire salutaire!

Dans le cas d'un entretien, il y a parfois des détails parasites ou inutiles au premier plan ou à l'arrière plan. Pour éviter de donner de l'importance à des choses qui n'en n'ont pas et pour éviter de perturber l'attention du spectateur, il est souvent préférable de centrer sur le personnage, de ne pas dissocier le fond (décor) du personnage car, par rapport à l'image, cela forme un tout et la parole fait le reste. Ceci étant dit, savoir ce qui est parasite ou inutile et savoir ce qui ne l'est pas relève de la subjectivité de chacun. A toi de voir donc !

Laisse tourner le caméscope pendant quelques secondes au début et à la fin de ton interview pour faciliter le pré-montage ultérieur.

Fais attention aux sons qui risquent de rendre inaudibles les paroles de la personne interviewée (brouhaha, sonneries de téléphone, bruits de circulation, « *Qui veut un demi ? Moiiiiii !* », etc.) et sache qu'une caméra non équipée d'un micro extérieur enregistre parfois un son de mauvaise qualité.

## **Les mouvements de caméra**

Le mouvement saccadé de la caméra genre « ping-pong » – « *Ici ! Non là ! Non ici !* » etc. – est absolument à proscrire car, à l'écran, l'image devient insupportable pour le spectateur car c'est bien lui qui visionne le clip vidéo exploitable.

Le vidéaste doit anticiper l'actualité plutôt que la subir. Après, tout est plus simple. Le vidéaste est « acteur » et non « voyeur ». Pour être acteur, le principe est d'être le témoin audiovisuel de l'action et d'acquérir la pratique d'enregistrement sans que les yeux restent constamment collés au contrôle de l'écran LCD. Ce comportement permet de garder une distance par rapport à l'évènement, de pouvoir juger de la situation dans son réel et donc d'anticiper.

Il y a donc trois familles de mouvements : le **panoramique**, le **travelling** et le **zoom**.

Dans tous les cas, évite les mouvements de caméra intempestifs ou qui ne sont pas vraiment nécessaires.

Dans le cas du mouvement panoramique, la caméra (et/ou le caméraman) pivote sur son axe de la gauche vers la droite ou son contraire. Recommandation : commencer par quelques secondes de plan fixe, pivoter lentement et terminer par quelques secondes de plan fixe.

Dans le cas du travelling, le vidéaste voyage avec sa caméra. Recommandation : tu prends la caméra dans la main gauche pour éviter l'effet « mal de mer ».

Concernant le zoom, le vidéaste amateur doit abolir une sur-utilisation de cette fonction et, si son utilisation s'avère absolument nécessaire, préférer toujours le zoom optique au zoom numérique (cf. note 3). Selon la situation et son évolution, l'agrandissement le plus important – c'est à dire le zoom numérique – devient d'une très grande utilité. Mais attention à la dégradation des pixels si tu utilises du matériel non professionnel.

Attention à l'effet « peigne » sur l'image ! Ce problème est visible uniquement sur les écrans de type LCD. Il est dû à une technique utilisée dès les débuts de la télévision : l'entrelacement. L'effet « peigne » disparaît lorsque la vidéo est visionnée sur un écran de télévision de type cathodique.

Le traitement d'un plan séquence avec un effet « peigne » nécessite l'utilisation d'un logiciel dédié au désentrelacement. Cette opération amène un surcroît de travail qui aura toujours pour conséquence une perte plus ou moins importante de la qualité de l'image.

## La composition de l'image et comment filmer un dialogue

### - La composition de l'image :

Dans le cas d'une personne que tu interviewes devant une affiche que tu souhaites que l'on voit en arrière-plan comme décor, une seule solution : le « plan / contre-plan ». Pour toi, cette technique consiste ici à déplacer la personne interviewée d'un point à l'autre de l'affiche et dans le cadre. Cela pour éviter que le personnage se retrouve centré à l'écran avec ce que l'on nomme des « oreilles de Mickey » de chaque côté de la tête.



avec « oreilles de Mickey »

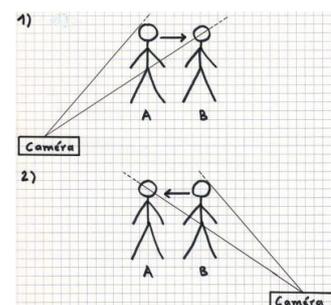


sans « oreilles de Mickey »

Tu obtiens ainsi à l'image une lecture partielle mais complète de l'affiche. Cette technique toute simple permet d'obtenir un pré-montage dynamique et simple de réalisation.

### - Comment filmer un dialogue :

Dans le cas où tu filmes deux personnes A et B en train de parler l'une avec l'autre (dialogue), il est préférable – si cela est possible – de filmer une intervention à la fois (en pensant à la « règle » des 180°) et de garder toujours à l'image une partie de la personne qui ne parle pas. La « règle » des 180° implique qu'on ne doit pas franchir la ligne AB sous peine d'inverser le champ. Elle ne veut pas dire qu'on change de place à 180°.



## Une fois ton travail vidéo réalisé

Ton travail de production terminée, il ne reste plus qu'à le diffuser la vidéo sur le Net. S'il te semble correspondre à la démarche de « Caméra au poing », nous te proposons – que tu sois syndiqué ou pas à la CNT – la diffusion « libre de droit » de ta vidéo. Dans ce cas, la commission confédérale « Secteur Vidéo » de la CNT visionnera ton travail, en débatera et te donnera sa réponse par courriel.

Le 28 avril 2011  
Commission « Secteur Vidéo »  
Confédération Nationale du Travail

Pour tout contact : [secteur-video@cnt-f.org](mailto:secteur-video@cnt-f.org)  
Site « Caméra au poing » : <http://www.cnt-f.org/video>



### **À propos de ce guide :**

Le « Secteur Vidéo » est ouvert à la critique pour l'amélioration de ce guide (ajouts, évolutions techniques, partage d'expériences de terrain...).

## Notes

### **1. Articles de Wikipedia sur les émeutes de Seattle et sur la création d'Indymedia**

- Émeutes de 1999 à Seattle : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Émeutes\\_de\\_1999\\_à\\_Seattle](http://fr.wikipedia.org/wiki/Émeutes_de_1999_à_Seattle)
- Création d'Indymedia : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Indymedia>

### **2. Articles de Wikipedia sur le droit à l'image**

- Droit à l'image : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Droit\\_à\\_l'image](http://fr.wikipedia.org/wiki/Droit_à_l'image)
- Droit à l'image des personnes en France : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Droit\\_à\\_l'image\\_des\\_personnes\\_en\\_France](http://fr.wikipedia.org/wiki/Droit_à_l'image_des_personnes_en_France)

### **3. Différence entre zoom numérique et zoom optique**

Le zoom numérique consiste à agrandir plus ou moins la région centrale de l'image formée sur le capteur, afin d'en faire une nouvelle image. Cependant, cela réduit d'autant la définition de l'image finale. L'appareil utilise en fait une partie des pixels au centre du capteur et ignore tous les autres pixels. L'appareil emploiera alors des techniques d'interpolation pour ajouter des informations à la photo. Tu peux obtenir les mêmes résultats en utilisant un logiciel adapté sur ton ordinateur en post-production. Le zoom optique est donc, quant à lui, un « vrai » zoom qui agrandit l'image grâce à l'objectif en changeant la distance focale. Ce zoom utilise donc la totalité du capteur.